

PJ 1 : Convocation à la réunion du 14 juin 2010, compte-rendu de la réunion maintenue malgré l'absence de quorum, feuilles de présence et mandats

Deûlémont, le **25 MAI 2010**



Monsieur Alain STRABELLE
Directeur Général
Agence de l'Eau Artois-Picardie
Centre tertiaire de l'Arsenal
200 rue Marceline
BP 818
59508 DOUAI Cedex

OBJET : Invitation Commission Locale de l'Eau

RÉF. : FB/SAGE-CLE/01.10

Monsieur le Directeur Général,

L'arrêté de renouvellement de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Marque-Deûle consécutif aux élections municipales, permet aujourd'hui de réunir à nouveau la CLE.

Ainsi, j'ai le plaisir de vous convier à une réunion :

**le 14 juin 2010 à partir de 10h
à Lille Métropole Communauté urbaine
1 rue du Ballon - 59800 LILLE
Salon des Réceptions**

Je vous propose l'ordre du jour suivant :

1. Discussion/Adoption du règlement de fonctionnement de la CLE
2. Présidence de la CLE
3. Elections des Vice-présidents
4. Constitution du Bureau de la CLE
5. Délibération pour désignation de la structure porteuse du SAGE Marque-Deûle
6. Présentation du programme d'études
7. Questions diverses

Vous trouverez en pièces jointes :

- L'arrêté de composition initial de la CLE et l'arrêté de renouvellement
- La proposition de règlement de fonctionnement de la CLE
- La proposition de délibération désignant Lille Métropole comme structure porteuse du SAGE Marque-Deûle.

.../...

Je vous propose de me transmettre vos remarques et avis sur le projet de règlement de fonctionnement ainsi que sur la proposition de délibération **avant le 7 juin 2010** à l'adresse suivante :

Lille Métropole Communauté urbaine
Direction de l'Eau
1 rue du Ballon
BP 749
59034 LILLE cedex
Tél : 03.20.21.65.32
Fax : 03.20.21.23.90

Enfin, dans le but de s'assurer de la présence du quorum nécessaire à toute délibération de la Commission Locale de l'Eau, vous trouverez ci-joint un coupon-réponse de participation.

Je vous saurais gré de bien vouloir le retourner également **avant le 7 juin 2010** aux coordonnées indiquées sur le document.

Dans l'attente de notre rencontre, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de mes salutations distinguées.



Francis GRIMONPREZ
Président de la Commission Locale de l'Eau
du SAGE Marque-Deûle

PJ : 4

Commission Locale de l'Eau du SAGE Marque-Deûle

Réunion n°2 – Installation de la CLE

Lundi 14 juin 2010, 10h, locaux de Lille Métropole Communauté urbaine, salon des réceptions

Quorum :

56 membres, 28 représentants des collectivités, 14 des usagers et 14 de l'Etat constituent la Commission Locale de l'Eau (CLE).

Afin d'adopter les règles de fonctionnement, la présence des 2/3 des membres est obligatoire soit 37 membres, les mandats et suppléants étant décomptés pour cette présence.

Le 14 juin 2010 :

- 15 représentants du collège des collectivités étaient présents + 1 mandat donné, soit 16 membres dénombrés ;
- 7 représentants du collège des usagers étaient présents ;
- 7 représentants de l'Etat étaient présents + 2 mandats donnés, soit 9 membres dénombrés.

32 présences sont donc décomptées sur 37 attendues, le quorum n'est pas atteint.

(La liste exhaustive des présences et mandats est détaillée en annexe)

Du fait de l'absence du quorum, ce compte rendu est centré sur les décisions proposées lors de la séance.

Ordre du jour :

1. Présentation des enjeux territoriaux
2. Discussion/Adoption du règlement de fonctionnement de la Commission Locale de l'Eau
3. Présidence de la CLE
4. Elections des Vice-Présidents
5. Constitution du Bureau de la CLE
6. Délibération pour désignation de la structure porteuse du SAGE Marque-Deûle
7. Présentation du programme d'études
8. Questions diverses

Introduction de la réunion – Appel et dénombrement du quorum

M. Grimonprez, Président du SAGE Marque-Deûle réalise un discours introductif à l'attention des membres de la CLE.

Il procède à l'appel formel et constate l'absence du quorum nécessaire à l'adoption des règles de fonctionnement de la Commission. Il propose de convoquer à nouveau les membres de la CLE le mercredi 23 juin 2010 à 17h30, dans les locaux de Lille Métropole, salle des Conférences.

Cette réunion reprogrammée permettra d'entériner les décisions du 14 juin 2010 par des scrutins échappant à la nécessité du quorum.

Malgré l'absence du quorum, la réunion est maintenue, les décisions prises lors de cette séance devront être validées lors de la réunion du 23 juin 2010.

1. Présentation des enjeux territoriaux

M. Busy présente les principaux éléments liés au territoire du SAGE (voir la présentation powerpoint en PJ).

2. Présentation/Adoption des règles de fonctionnement de la CLE

M. Grimonprez présente les principales règles de fonctionnement de la CLE qui ont été transmises aux membres de la Commission avec la convocation.

Il appelle à remarques et la DREAL signale :

- Que le règlement doit être appelé formellement « règles de fonctionnement de la CLE » pour ne pas porter à confusion avec le règlement du SAGE qui est un document officiel produit au cours de la procédure ;
- Que les propositions de règles de fonctionnement ne contiennent pas les délégations de la CLE au Bureau, notamment pour les avis qu'elle doit porter sur les projets qui interviendront en cours de la procédure

Il est proposé d'amender le document de la sorte et de les valider lors de la séance du 23 juin 2010.

3. Présidence de la CLE du SAGE Marque-Deûle

La réélection du Président de la CLE n'est pas obligatoire puisque M. Grimonprez a conservé son mandat pour lequel il est nommé à la CLE. Cependant, suite aux élections municipales une partie de des membres du collège des élus a été renouvelée. M. Grimonprez demande donc un vote de confiance.

Il est procédé à un appel à candidatures. Seul M. Grimonprez se présente.

Le collège des représentants des collectivités votent à l'unanimité

4. Election des Vice-Présidents

Le Président procède à l'appel à candidatures pour la Commission n°1 dédiée à la gestion de la ressource. Seul M. Cacheux est candidat. Il est procédé au vote du collège des collectivités. M. Cacheux obtient l'unanimité.

Le Président procède à l'appel à candidatures pour la Commission n°2 dédiée à la reconquête des milieux naturels. Seul M. Grimonprez est candidat. Il est procédé au vote du collège des collectivités. M. Grimonprez obtient l'unanimité.

Le Président procède à l'appel à candidatures pour la Commission n°3 dédiée à la prévention des risques naturels et la prise en compte des contraintes historiques. Seul M. Staszewski est candidat. Il est procédé au vote du collège des collectivités. M. Staszewski obtient l'unanimité.

Le Président procède à l'appel à candidatures pour la Commission n°4 dédiée au développement durable des usages de l'eau. Seul M. Bouchez est candidat. Il est procédé au vote du collège des collectivités. M. Bouchez obtient l'unanimité.

5. Constitution du Bureau de la CLE

Le Bureau est composé :

- Du Président M. Grimonprez;
- Des Vice-Présidents MM. Cacheux, Bouchez et Staszewski ;
- De 3 représentants de l'Etat nommés par le Préfet, cependant la liste a été proposée par les services de la DREAL et celle-ci doit être encore validée. Elle sera transmise lors de la séance du 23 juin, à défaut celle-ci sera portée à connaissance des membres de la CLE ;
- De 3 représentants élus au sein du collège des usagers.

Le Président appelle à candidatures les membres du collège des usagers souhaitant être membre du Bureau de la CLE. La liste des candidats est :

- Le représentant de la Fédération de Pêche du Nord ;
- Le représentant de l'association Environnement et Développement Alternatif ;
- Le représentant de l'association Nord Nature.

Les représentants des usagers votent. La liste est validée à l'unanimité.

6. Structure porteuse

Il est proposé aux membres de la CLE de nommer Lille Métropole Communauté urbaine en tant que structure porteuse du SAGE Marque-Deûle. L'Etablissement public sera appuyé techniquement et financièrement par les partenaires: la Communauté de Lens-Liévin (CALL), la Communauté d'Agglomération de Hénin-Carvin (CAHC), Noréade et l'Union des Syndicats d'Assainissement du Nord (USAN) via une convention.

Cette proposition est portée à délibération des membres de la CLE. Les membres de la Commission l'adoptent à la quasi unanimité moins 2 abstentions.

7. Programme des études

Les services de la Communauté urbaine procèdent à la présentation du programme des études envisagé, puis le Président recueille les questions diverses.

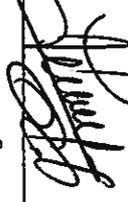
8. Questions diverses

A l'issue du débat le Président lève la séance et donne rendez-vous aux membres de la CLE le 23 juin 2010 à 17h30 dans les locaux de Lille Métropole, salle des conférences pour entériner ces décisions.

Collège des Elus

Nom/Prénom	Organisme	Contacts (mail et téléphone)	Signature	Information Suppléance/Pouvoir donné
Madame DAL	Conseillère Régionale			
Monsieur KARZMAREK	Association des Communes Minières			
Monsieur VERCAMER	Maire de Hem			
Monsieur DELABY	Maire de Haubourdin			
Madame CHARLY	Conseillère Municipale de Tourcoing			
Monsieur DAVOINE	Maire de Wavrin			
Monsieur PARSY	Maire d'Anneuilin	ABSEN		Ab représentativité.
Monsieur LEROUX	Maire de Quiery-La-Motte			
Monsieur VENDEVILLE	Maire de Courcelles les Lens			suppléant de Mme Toutain, Maire de Bois-Bernard
Monsieur BOUSSEMART	Conseiller Général du Nord			
Monsieur OLIVIER	Conseiller Général du Pas-de-Calais			
Madame DUHEM	Conseillère communautaire LMCU			
Monsieur CACHEUX	Vice-Président LMCU			
Madame ROCHER	Conseillère communautaire LMCU			

Collège des Usagers

Nom/Prénom	Organisme	Contacts (mail et téléphone)	Signature	Information Suppléance/Pouvoir donné
Y Monsieur COLLETTE	Chambre d'Agriculture du Nord			
Y Monsieur BECU	Chambre d'Agriculture du Pas de Calais			
Y Monsieur COMPAGNE	Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie			
Y Monsieur LOURBELLE	Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie			
Y Monsieur COPIN	Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie			
Y Madame VAN MOERBEKE-TRUBIN	Syndicats Départementaux de la Propriété Rurale du Nord et du Pas de Calais	03 20 54 881 2 V. MATHIEU suppléant		06 23 03 64 63 Jacqueline Dumaiscelle FERTUR Nord 59. Com.
Y Monsieur BARAS	Fédérations du Nord et du Pas-de-Calais pour la Pêche et la Protection du milieu aquatique	2 rue OUBINES 59510 HEN		
Y Madame Chantal CARON	Associations UFC Que choisir et l'Union Régionale Consommation Logement et Cadre de Vie Nord Pas-de-Calais	suppléant C. Gabor		
Y Monsieur XXXXXXXX (dimanche)	Association Nord Nature	suppléant C. Verquere & associés		

Madame Soly

Madame VILLERS	Association Environnement et Développement alternatif	amita.villers@fre.fr	Villers		
Madame SPILINGARD	Comité Régional du Tourisme				
Monsieur CZAPLICKI	Comité Régional Nord-Pas-de-Calais de la Fédération Française de Canoë Kayak				
Madame CAILLIEZ	Chambre Nationale de la Batellerie				
Monsieur PACORY	Port de Lille				

2

2

Collège de l'Etat

Ancienne appellation	Nouvelle Appellation	Contacts (mail et téléphone)	Signature	Information Suppléance/Pouvoir donné
Préfecture du Nord				
Préfecture du Pas-de-calais				
DIREN	DREAL	arnaud.j. l'ecolle H @ developpement.dunord.fr		
DRIRE	DREAL	Sylvain. Caron @ developpement.dunord.fr		
DRASS	Repossié / DREAL	'		
Service régional de navigation				
DDAF 59	DDTH 59	Fabien.martin @ nord.gouv.fr		
DDAF 62				
DDE 59				
DDE 62				
ONEMA	PATCGSV 15.	sa159@onema.fr		

VNF	GAHANT Lucie	Lucie.gaumont@developpement-durable.gouv.fr		représentant H. Delorme Bureau Repères
Agence de l'Eau Artois Picardie	H. JOUREAU	si.joureau@amiant-picardie.gouv.fr		Représentant: H. Thibault Directeur Général
BRGM	Représentants / DGEA			

+
 +
 +

Autres participants non membres de la CLE

Nom/Prénom	Organisme	Contacts (mail et téléphone)	Signature
Mikael Haqiq	CRL	Araké De gfo-loulouin.fr	
VAN ES Y...?	CARTIC		
GRAS Clusihyph	Communauté d'Annecy	christophe-gras@ville-annecy.fr	
PLATTÉCUM N°1 A représenter au collège de Rich...	NÉTHA	sd59@orange.fr	

Coupon-réponse de présence à la réunion de la CLE

A retourner avant le 7 juin 2010,

de préférence par télécopie au 03.20.21.66.39.

ou à l'adresse suivante :

Direction de l'Eau
Lille Métropole Communauté urbaine,
1, rue du Ballon
BP 749
59034 Lille cedex

M. / Mme. : *Bernard CHOCHAY*
Organisme : *Communauté de Communes du Pays de Pécale*
Fonction : *Vice Président*

(Cochez la case correspondante)

sera présent à la seconde réunion de la CLE

sera absent à la seconde réunion de la CLE mais donne mandat à :

M. / Mme. : *François GRIMONPREZ*
Organisme : *L.M.C.U.*
Fonction : *V.P.*

ATTENTION : un mandat maximum par personne

BUSY Florian

De: CARON Sylvain - DREAL Nord-PdC/SPMPP/DRGTE [sylvain.caron@developpement-durable.gouv.fr]
Envoyé: vendredi 11 juin 2010 15:29
À: BUSY Florian
Objet: Tr: Mandat pour la CLE du 14/06/2010 du SAGE Marque Deule

Mandat ARS

----- Message original -----

Sujet : Mandat pour la CLE du 14/06/2010 du SAGE Marque Deule

Date : Fri, 11 Jun 2010 15:21:17 +0200

De : Clement.BASSI@ars.sante.fr (par AdER) <Clement.BASSI@ars.sante.fr>

Répondre à : Clement.BASSI@ars.sante.fr <Clement.BASSI@ars.sante.fr>

Pour : <sylvain.caron@developpement-durable.gouv.fr>

Suite à notre échange téléphonique de ce jour, je vous confirme qu'étant donné que nous ne pourrons pas être présents ou représentés à la réunion de la CLE du SAGE Marque Deule qui se tiendra lundi 14 juin prochain, nous confions mandat au directeur de la DREAL pour les éventuels votes que comporteront la séance.

Cordialement,

Clément Bassi
Ingénieur sanitaire,
Responsable adjoint du pôle qualité des eaux
Agence régionale de Santé

--
Sylvain Caron
DREAL Nord-Pas-de-Calais
Cellule Réglementation et Gestion Territoriale de l'Eau

107 Boulevard de la Liberté - 59041 Lille Cedex
Tél: 03 59 57 83 28

BUSY Florian

De: CARON Sylvain - DREAL Nord-PdC/SPMPP/DRGTE [sylvain.caron@developpement-durable.gouv.fr]
Envoyé: vendredi 11 juin 2010 15:30
À: BUSY Florian
Objet: Tr: SAGE CLE Marque Deûle - 14/06/2010 - Mandat

Mandat BRGM

----- Message original -----

Sujet : SAGE CLE Marque Deûle - 14/06/2010 - Mandat
Date : Fri, 11 Jun 2010 14:43:54 +0200
De : Crastes de Paulet Francois (par Internet) <f.craptes@brgm.fr>
Répondre à : Crastes de Paulet Francois <f.craptes@brgm.fr>
Pour : <sylvain.caron@developpement-durable.gouv.fr>

Bonjour M. Caron,

Comme l'indiquait mon fax du 01/06/2010, je ne pourrai être présent lors de la réunion du 14/06/2010, organisée pour la CLE du SAGE Marque Deûle. Je vous donne donc mandat pour me représenter lors du vote du 14/06/2010.

Cordialement,

François CRASTES DE PAULET

Hydrogéologue régional

BRGM - SGR Nord - Pas de Calais

Synergie Park - 6 ter, rue Pierre et Marie Curie - 59260 LEZENNES

Tél. : +33 (0)3 20 19 15 40 - Fax. : +33 (0)3 20 67 05 56

✉ f.craptes@brgm.fr

 **Pensez à l'environnement avant d'imprimer ce message**

Think Environment before printing

Le contenu de ce méf et de ses pièces jointes est destiné à l'usage exclusif du (des) destinataire(s) désigné(s) comme tel(s).
En cas de réception par erreur, le signaler à son expéditeur et ne pas en divulguer le contenu.
L'absence de virus a été vérifiée à l'émission, il convient néanmoins de s'assurer de l'absence de contamination à sa réception.

The contents of this email and any attachments are confidential. They are intended for the named recipient(s) only.
If you have received this email in error please notify the system manager or the sender immediately and do not disclose the contents to anyone or make copies.
Safe scanned this email for viruses, vandals and malicious content.

--
Sylvain Caron

DREAL Nord-Pas-de-Calais

Cellule Réglementation et Gestion Territoriale de l'Eau

107 Boulevard de la Liberté - 59041 Lille Cedex

Tél: 03 59 57 83 28

